

Affaire 03-100224

Modification de la délibération relative à l'expérimentation  
TZCLD - Point d'avancement sur la démarche - Adhésion à  
l'Association Territoires Zéro Chômeur Longue Durée

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la  
convocation avait été faite le 07 février 2024 et que le  
nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de  
présent(s) est de : **16**

Absents : **08**

Procurations : **05**

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE



LE MAIRE,

Johnny PAYET

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DIX FÉVRIER  
2024

L'an deux mille vingt-quatre le **DIX FÉVRIER** à **HUIT HEURE TRENTE MINUTES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale –

**ABSENT(S)** : Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale –

**PROCURATION(S)** : Sabrina HOARAU conseillère municipale à Mylène MAHALATCHIMY – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR – Mickaël PAYET conseiller municipal à Alain RIVIERE – Emilie NALEM conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Jean-Yves VACHER conseiller municipal à Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Publicité faite le 19 février 2024

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20240210-DCM03-10022024-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2024  
Date de réception préfecture : 15/02/2024

## Affaire 03-100224

### Modification de la délibération relative à l'expérimentation TZCLD - Point d'avancement sur la démarche - Adhésion à l'Association Territoires Zéro Chômeur Longue Durée

Le Maire rappelle que le Conseil municipal du 27 mai 2023 a validé la participation de la Commune de la Plaine des Palmistes à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur Longue Durée » (TZCLD) et à son adhésion à l'association TZCLD pour l'année passée.

Le Conseil municipal du 20 septembre dernier a notamment permis de faire un premier point d'étape du déploiement sur le territoire palmiploinois et la validation des moyens alloués au projet TZCLD.

Notre référent en charge d'accompagner la Commune de la Plaine des Palmistes dans la mise en œuvre du dossier de candidature à l'habilitation a informé la commune de la nécessité de produire une délibération de précision sur les engagements de la Collectivité.

Il est donc précisé que cette nouvelle délibération modificative a pour objectif de confirmer les deux précédentes délibérations (DCM 02-270523 et DCM 05-200923) selon les termes ci-dessous, prescrits par l'Association TZCLD ;

- la commune de La Plaine des Palmistes se porte candidate pour l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée dans le cadre de la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée », dans le cadre du projet soutenu par la Communauté Intercommunale Réunion Est.
- le conseil municipal désigne M. le Maire pour présider / siéger au sein du Comité Local pour l'Emploi (CLE).
- le conseil municipal autorise M. le Maire /ou autre élu délégué à signer les conventions afférentes à l'application de la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ».
- la commune de La Plaine des Palmistes s'engage dans le projet par sa participation au CLE, participation au financement de l'ingénierie, identification ou mise à disposition de locaux, mobilisation de ses services pour identifier les personnes privées d'emploi de la commune etc.

Un nouveau point d'étape de la préparation du dossier de participation est proposé dans le présent rapport.

Dans l'actualité nationale de l'Association TZCLD, le 8 décembre dernier, M. Laurent Grandguillaume a annoncé une autorisation d'engagement de 9 M€ du Sénat en plus des 80 M€ votés par l'Assemblée Nationale pour mener à bien l'expérimentation. Les attentes de la commune et des nombreux signataires des différentes motions ont été entendues par le Gouvernement et nos Parlementaires.

Cette récente décision conforte la Commune sur l'intérêt de porter le projet TZCLD sur son territoire.

Le dernier CLE s'est tenu le 24 novembre 2023 avec la présence importante des membres partenaires. Cette présence est la démonstration d'une prise de conscience collective des actions à mettre en œuvre pour que l'expérimentation soit une réussite pour notre Commune.

Lors de cette séance, et conformément au calendrier, l'équipe opérationnelle a présenté une première mouture du dossier de candidature à l'habilitation qui a fait l'objet d'aucune remarque particulière. La prochaine étape consiste à transmettre le dossier au Fonds d'Expérimentation, avec l'ensemble des courriers de soutien des institutions partenaires (notamment Conseil Départemental de La Réunion, CIREST, CAF, Parc National)

Sur le volet opérationnel, la première campagne d'information collective a pris fin le 7 novembre 2023 par la participation communale la 8<sup>ème</sup> édition de la Grève du Chômage. L'année 2023 s'est clôturée par une réunion d'information collective organisée avec France Travail (anciennement Pôle Emploi) qui s'est tenue le 18 décembre à l'ECGA. Au total, un peu plus de 75 participants ont été dénombrés. Le projet se trouve actuellement dans la phase de rencontre des personnes privées durablement d'emplois volontaires au projet et au diagnostic individuel de ces personnes (63 rencontres individuelles déjà effectuées et 20 autres planifiées dans les prochaines semaines). En lien direct avec le Projet Alimentaire Territorial, s'est tenu début novembre le comité de pilotage validant le programme d'actions de la Charte de développement agricole. En marge de ce comité, ont été rencontrés les propriétaires susceptibles de participer aux futures actions.

La recherche de partenaires se poursuit avec notamment le Parc National de la Réunion qui fait désormais partie du CLE. Cette coopération vise à préserver et à valoriser l'exceptionnelle biodiversité de la Plaine des Palmistes avec une dynamique de développement durable et socio-économique sur le territoire. Une première approche a également eu lieu en décembre 2023 avec la Confédération Générale des SCOP et SCIC pour nous accompagner dans la création de la future SCIC

#### Adhésion 2024 – Association TZCLD

Afin de continuer de bénéficier de l'expertise, d'accéder à l'ensemble des prestations offertes aux territoires par l'association nationale TZCLD et de donner une résonance nationale à notre expérience locale ayant pour objectif de faire de l'emploi un droit, il est proposé le renouvellement de l'adhésion de 500 euros pour l'année 2024.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, et **4 abstentions** (Frédéric AZOR, Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean-Yves VACHER),

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** la candidature de la Commune de la Plaine des Palmistes à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur Longue Durée »,
- **DESIGNE** M. le Maire à présider le CLE,
- **VALIDE** la mise à disposition de l'ensemble des ressources et moyens pour la mise en œuvre du projet,
- **PREND** acte de l'état d'avancement du projet de participation à l'expérimentation TZCLD,
- **VALIDE** l'adhésion à l'Association Territoires Zéro Chômeur Longue Durée pour l'année 2024,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l'élu délégué de signer tous les documents afférents à cette affaire.

---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,  
Le Maire,

**Johnny PAYET**